

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS :

Une ambition commune au service de 7 millions d'habitants

Tribune des maires et élu(e)s de la Métropole du Grand Paris

Alors que le gouvernement a annoncé un nouvel acte de décentralisation, il nous apparaît utile, à nous maires et élu(e)s de la Métropole du Grand Paris, élus au suffrage universel, de contribuer au débat.

Dix ans après sa création, la Métropole du Grand Paris s'est imposée auprès des acteurs institutionnels comme la collectivité incontournable pour harmoniser et coordonner les politiques publiques dans la zone dense continue.

Paris ne pouvait plus en effet être la seule capitale en Europe et dans le monde à ne pas disposer d'une aire métropolitaine organisée sur la zone dense continue.

« La Métropole des maires »

La Métropole s'appuie sur un modèle unique, celui d'une « gouvernance partagée », qui rassemble au-delà des clivages politiques pour améliorer concrètement le cadre de vie des habitants métropolitains, laissant à chaque maire le soin de décider de sa stratégie communale dans le respect des schémas et des décisions métropolitains.

Ce principe de fonctionnement nous a permis d'obtenir 98% des délibérations adoptées à l'unanimité dont récemment le vote du budget 2026 à l'unanimité des suffrages exprimés et ce malgré une baisse de 50 millions d'euros de ses ressources imposée par les mesures nationales de redressement des finances publiques en 2025, et à nouveau 50 millions d'euros en 2026.

La Métropole protège ses communes et soutient ses 130 maires !

Le rôle d'amortisseur de la Métropole

Depuis sa création, la Métropole du Grand Paris, dans le cadre d'un accord passé avec les maires, reverse 95 % de ses ressources aux 130 villes au titre des attributions de compensation. Elle ne se

substitue pas : elle sécurise. Elle amortit les chocs financiers successifs subis par nos budgets communaux et nous garantit la capacité d'agir.

Dans un espace marqué par des déséquilibres parmi les plus forts du pays, elle constitue avant tout un outil d'attractivité économique, de rééquilibrage territorial... bref, d'aménagement du territoire, de solidarité et de stabilité.

Elle permet de débloquer des projets que nos communes ne pourraient pas financer seules.

Ainsi, sans jamais se substituer à nos prérogatives de maires, la Métropole conduit avec nous des politiques conformes à ses compétences dans l'intérêt des 7 millions de métropolitains.

Pour une collectivité de cette taille, c'est une situation unique !

A titre d'exemples, le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) a été adopté en 2023 à 96,3% des suffrages exprimés et le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM) a été révisé à l'unanimité le 20 février 2026 ou encore le vote sur la 1^{ère} partie du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) : ce sont les « colonnes vertébrales » de toutes les orientations et programmes métropolitains.

Le rééquilibrage territorial

Depuis sa création en 2016, elle a investi plus de 1,6 milliard d'euros en veillant au rééquilibrage territorial au profit des communes qui en ont le plus besoin, c'est encore de l'aménagement du territoire !

Elle agit aussi pour le cadre de vie des métropolitains avec notamment le programme « centres-villes vivants » qui concerne plus de 90 centres-villes en dévitalisation épaulé par une Foncière commerciale que nous avons créée à cet effet afin de préempter pour le compte des communes qui n'en ont pas les moyens les fonds de commerce destinés à installer des commerces de proximité, le développement de 260 km d'aménagements cyclables métropolitains, le déploiement d'un réseau de 900 bornes de recharge électrique, la massification des « cours oasis », l'accompagnement des automobilistes vers des véhicules plus propres, la rénovation énergétique des logements et des écoles, la réduction des nuisances sonores, des sites de baignade dans la Seine et la Marne, pour ne citer que ces thématiques...

La réciprocité de la solidarité pour lutter contre les inondations

S'agissant de la lutte contre les inondations, depuis 5 ans, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs et la Métropole du Grand Paris, seule collectivité compétente sur son périmètre en matière de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), ont mis en place un système fondé sur la réciprocité de la solidarité : une solidarité de l'aval vers l'amont, ce qui est nouveau, qui vient compléter celle de l'amont vers l'aval qui existait déjà depuis des décennies. Depuis 36 ans, plus aucun investissement ou équipement majeur n'avait été réalisé pour lutter contre les inondations.

C'est la taxe GEMAPI levée par la Métropole, 50 millions d'euros en 2026, qui permet d'accompagner Seine Grands Lacs et les différents maîtres d'ouvrage à financer des travaux et d'indemniser les agriculteurs en cas de sur-inondation sur le bassin amont. Ainsi s'exerce la solidarité de l'aval vers l'amont !

Près de 100 km de digues, parfois très dégradées, ont ainsi été repris dans l'aire métropolitaine. Par ailleurs aujourd'hui, 410 projets de zones d'expansion des crues sont identifiés, contre seulement 6 il y a cinq ans ce qui représentera à la fin des travaux près de 15 millions de m³ auxquels s'ajoutent les 10 millions de m³ de capacité de stockage du casier pilote de la Bassée, financé par l'État, la Métropole du Grand Paris et Seine Grands Lacs.

L'action conjointe s'étend désormais jusqu'au Châtillonnais, à plus de 250 km de Paris, avec par exemple 10 millions d'euros de paiements pour services environnementaux (PSE) sur 7 ans. Enfin, des dispositifs d'indemnisation des agriculteurs sont déployés pour accompagner les sur-inondations, avec un forfait initial de 1 000 euros/hectares puis une indemnité à chaque inondation, en fonction des barèmes à partir des conventions signées avec les chambres d'agriculture.

La Métropole accompagne également la transformation urbaine avec le concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » : 3 éditions, 91 projets lauréats sur 60 communes dont 72% progressent, 10 milliards d'euros d'investissements privés, 25 000 emplois créés à terme.

Ce sont aussi 13 franchissements ou passerelles pour piétons et vélos que nous soutenons pour résorber les coupures urbaines, des opérations d'aménagement structurantes (10 ZAC ou OIM) engagées à la demande des maires eux-mêmes et qui participent également de l'aménagement du territoire, des actions résolues en direction des copropriétés dégradées et de l'habitat insalubre, etc.

La Métropole avec une gouvernance partagée a fait la preuve de sa crédibilité. Il revient aux représentants de l'Etat de lui donner des moyens financiers pérennes et dynamiques à la hauteur de ses compétences, et d'organiser une véritable concertation avec les 130 communes pour toute évolution institutionnelle.

- **Les maires et élu(e)s de la Métropole du Grand Paris signataires :**

- **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Rueil-Malmaison
- **Emmanuel GRÉGOIRE**, maire de Paris, Président du groupe socialiste de la Métropole du Grand Paris
- **Philippe DALLIER**, Président du groupe LR de la Métropole du Grand Paris, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire des Pavillons-sous-Bois
- **Ludovic TORO**, Président du groupe centriste de la Métropole du Grand Paris, maire de Coubron
- **Patrice LECLERC**, Président du groupe communiste de la Métropole du Grand Paris, maire de Gennevilliers
- **David BELLARD**, maire du 11^{ème} arrondissement de Paris, et **Anne de RUGY**, conseillère municipale de Bagnolet, co-présidents du groupe écologiste de la Métropole du Grand Paris
- **Gilles CARREZ**, Président de la commission des finances de la Métropole du Grand Paris, conseiller municipal du Perreux-sur-Marne
- **Philippe JUVIN**, Député des Hauts-de-Seine, Rapporteur général du budget, conseiller municipal de La Garenne-Colombes
- **Lamia EL AARAJE**, 1^{ère} Vice-Présidente de la Métropole du Grand Paris, 1^{ère} adjointe au maire de Paris
- **Philippe LAURENT**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Sceaux
- **Raphaëlle PRIMET**, Vice-Présidente de la Métropole du Grand Paris, conseillère de Paris
- **Mohamed GNABALY**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de L'Île-Saint-Denis
- **Georges SIFFREDI**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, Président du département des Hauts-de-Seine
- **Daniel GUIRAUD**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, adjoint au maire des Lilas
- **Geoffroy BOULARD**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire du 17^{ème} arrondissement de Paris
- **Manuel AESCHLIMANN**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire d'Asnières-sur-Seine
- **Quentin GESELL**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Dugny
- **Luc CARVOUNAS**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire d'Alfortville
- **Richard DELL'AGNOLA**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire du Thiais, Président du SEDIF
- **Pascal PELAIN**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Villeneuve-la-Garenne, Président de Boucle Nord de Seine
- **Denis CAHENZLI**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois
- **Jacques-Alain BENISTI**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Villiers-sur-Marne

- **Gilles HAGEGE**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Nogent-sur-Marne
- **Hervé GICQUEL**, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Charenton-le-Pont
- **Didier GONZALES**, Conseiller métropolitain délégué auprès du Président, maire de Villeneuve-le-Roi
- **Francois DECHY**, Conseiller métropolitain délégué, maire de Romainville
- **Anne-Gaëlle LEYDIER**, Conseillère métropolitaine déléguée, 1ère adjointe au maire de Villejuif
- **Pierre-Yves MARTIN**, Conseiller métropolitain délégué, maire de Livry-Gargan
- **Françoise LECOUFLE**, Conseillère métropolitaine déléguée, maire de Limeil-Brévannes
- **Daniel-Georges COURTOIS**, Conseiller métropolitain délégué, conseiller de Paris
- **Xavier LEMOINE**, Conseiller métropolitain délégué, maire de Montfermeil
- **Sébastien BENETEAU**, Conseiller métropolitain délégué, 1^{er} adjoint au maire de Juvisy-sur-Orge
- **Vincent BEDU**, Conseiller métropolitain délégué, maire de Santeny
- **Camille GICQUEL**, Conseillère métropolitaine déléguée, adjointe au maire d'Argenteuil
- **Pauline LE FUR**, Conseillère métropolitaine déléguée, maire de Fontenay-aux-Roses
- **Jean-Philippe GAUTRAIS**, Conseiller métropolitain délégué, maire de Fontenay-sous-Bois
- **Hervé CHEVREAU**, Conseiller métropolitain délégué, maire d'Épinay-sur-Seine
- **Nathalie GUESDON**, Conseillère métropolitaine déléguée, maire de Mandres-les-Roses
- **Virginie de CARVALHO**, Conseillère métropolitaine déléguée, maire de Tremblay-en-France
- **Delphine BÜRKLI**, Conseillère métropolitaine déléguée, maire du 9^{ème} arrondissement de Paris
- **Magalie THIBAUT**, Conseillère métropolitaine déléguée, maire de Rosny-sous-Bois
- **Zartoshte BAKHTIARI**, Conseiller métropolitain délégué, maire de Neuilly-sur-Marne, Président de Grand Paris Grand Est
- **Philippe PEMEZEC**, Conseiller métropolitain délégué, maire du Plessis-Robinson
- **Sofia BOUTRIH**, Conseillère métropolitaine déléguée, adjointe au maire de Saint-Denis
- **Eric SCH AHL**, Conseiller métropolitain délégué, conseiller de Paris
- **Raphaël ADAM**, maire de Nanterre
- **Karine BASTIER**, maire de la Queue-en-Brie
- **Jeanne BECART**, maire de Garches
- **Lamia BENSARSA REDA**, maire de Juvisy-sur-Orge
- **Jérôme BERENGER**, maire de Viry-Châtillon
- **Florence BERTHOUT**, maire du 5^{ème} arrondissement de Paris
- **Stéphane BLANCHET**, maire de Sevran

- **Guillaume BOUDY**, maire de Suresnes
- **Alphonse BOYE**, maire de Marolles-en-Brie
- **Christophe CARLIER**, maire de Fresnes
- **Rolin CRANOLY**, maire de Gagny
- **Pierre CROSNIER LECONTE**, maire de Bois-Colombes
- **Patrick DONATH**, maire de Bourg-la-Reine
- **Sonia FIGUERES**, maire de Malakoff
- **Pierre GARZON**, maire de Villejuif
- **Joakim GIACOMONI**, maire de Colombes
- **Philippe GOUJON**, maire du 15ème arrondissement de Paris
- **Laurence GRANDJEAN**, maire de Chennevières-sur-Marne
- **Eric GRILLON**, maire d'Ablon-sur-Seine
- **Stephen HERVE**, maire de Bondy
- **Bertrand KERN**, maire de Pantin
- **Olivier KLEIN**, maire de Clichy-sous-Bois
- **Jacques KOSSOWSKI**, maire de Courbevoie
- **Jean-Christophe LAGARDE**, maire de Drancy
- **Bruno MARCILLAUD**, maire de Rungis
- **Christophe MILOT**, maire de Noisieu
- **Vincent MONNIER**, maire de Noisy-le-Grand
- **Georges MOTHRON**, maire d'Argenteuil
- **Kristell NIASME**, maire de Villeneuve-Saint-Georges
- **Aude NODÉ-LANGLOIS**, maire d'Antony
- **Denis ÖZTORUN**, maire de Bonneuil-sur-Marne
- **Stéphane RABANY**, maire de Villecresnes
- **Marie-Christine SEGUI**, maire d'Ormesson-sur-Marne
- **Igor SEMO**, maire de Saint-Maurice
- **Jean-Yves SENANT**, 1^{er} adjoint au maire d'Antony
- **Francis SELLAM**, maire de Joinville-le-Pont
- **Nicolas SERERO**, maire de Gournay-sur-Marne
- **Imène SOUID**, maire d'Orly
- **Alexis TEILLET**, maire de Savigny-sur-Orge
- **Arnaud VEDIE**, maire de Périgny-sur-Yerres
- **Brigitte VERMILLET**, maire de Morangis
- **Metin YAVUZ**, maire de Valenton